RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01167
Numéro SIREN : 429 797 319
Nom ou dénomination : ABORD

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2023 sous le numéro de dépôt 11653

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABORD — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 2 RUE LENA BERNSTEIN AEROPORT DE CLERMONT AUVERGNE 63510 AULNAT — Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * 4 2 9 7 9 7 3 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 | 1 2 | 2 0 2 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 680	AG 3 630	50
		Fonds commercial (1)	AH	380 641	AI	380 641
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	80 518	AO	80 518
		Constructions	AP	2 840 085	AQ 1 594 847	1 245 239
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	621 292	AS 607 027	14 265
		Autres immobilisations corporelles	AT	696 183	AU 574 092	122 091
		Immobilisations en cours	AV	1 268	AW	1 268
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	8 841	BI	8 841
		TOTAL (II)	BJ	4 632 509	BK 2 779 596	1 852 913
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	48 744	BM	48 744
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	194 831	BY	194 831
		Autres créances (3)	BZ	124 200	CA	124 200
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	1 184 951	CG	1 184 951
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 752	CI	26 752
		TOTAL (III)	CJ	1 579 479	CK	1 579 479
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 211 988	1A 2 779 596	3 432 392

DEPOT LE 21 OCT. 2023 — 11653

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	136 499
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	96
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	367 549
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	328 221
	TOTAL (I)	DL	876 365
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 235 150
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	153 428
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	379 483
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 263
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	30 543
	Autres dettes	EA	599 897
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	32 265
	TOTAL (IV)	EC	2 556 028
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 432 392

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 525 912
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	330

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables_janvier 2023 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	5 403 023	FH		FI	5 403 023	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 403 023	FK		FL	5 403 023	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	25 424	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	40 994	
	Autres produits (1) (11)					FQ	901	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 470 342	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	988 971	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 812)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 585 842	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	120 404	
	Salaires et traitements *					FY	595 870	
	Charges sociales (10)					FZ	155 009	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	230 602	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	265 614	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 935 500	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	534 842	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	193	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 247	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 440	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	41 870	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	41 870	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(40 430)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	494 411	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	57 473
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	57 473
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	57 841
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	9 637
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	67 478
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(10 005)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	116 857
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 529 255
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 161 706
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	367 549

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	193
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	40 994
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	264 987
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités contrat brasseur	56 474	
Contraventions Frais Orange et Locam	225	
Reg Pro Btp 2017 + taxe apprentisage	1 143	
Dotation / reprise amortissements dérogatoires	9 637	57 473

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 432 392,06 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 367 549,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/03/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée durant les périodes non concernées par les mesures de fermeture totale ou partielle imposées par le gouvernement durant la crise sanitaire, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*380 641*		*380 641*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*380 641*		*380 641*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 632 509

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*			*384 321*
Immobilisations corporelles	*4 210 199*	*29 147*		*4 239 346*
Immobilisations financières	*8 841*			*8 841*
TOTAL	*4 603 361*	*29 147*		*4 632 509*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 779 596

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 630*			*3 630*
Immobilisations corporelles	*2 545 364*	*230 602*		*2 775 966*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 548 994*	*230 602*		*2 779 596*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	*50*	*0*	*50*	*Non amortiss.*
Logiciels	*3 630*	*3 630*	*0*	*de 1 à 3 ans*
Fonds commercial	*380 641*	*0*	*380 641*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 840 085*	*1 594 847*	*1 245 239*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*570 205*	*558 536*	*11 669*	*de 2 à 10 ans*
Materiel resto restaurant	*43 425*	*40 829*	*2 596*	*de 3 à 5 ans*
Materiel alezan	*7 661*	*7 661*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install. gene. agenc.	*481 593*	*446 186*	*35 406*	*de 2 à 10 ans*
Agencements alezan	*5 222*	*5 222*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Materiel transport	*48 467*	*48 467*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau	*73 042*	*71 217*	*1 825*	*de 2 à 6 ans*
Materiel bureau alezan	*3 000*	*3 000*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Emballages recuperables	*84 860*	*0*	*84 860*	*Non amortiss.*
Immobilisations en cours	*1 268*	*0*	*1 268*	*Non amortiss.*
TOTAL	*4 623 668*	*2 779 596*	*1 844 072*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 354 625

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 841*		*8 841*
Actif circulant & charges d'avance	*345 784*	*345 784*	
TOTAL	*354 625*	*345 784*	*8 841*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 21 656

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*15 712*
Autres créances	*5 756*
Disponibilités	*187*
TOTAL	*21 656*

3.5 - Charges constatées d'avance = 26 752

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 328 221

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*376 056*	*9 637*	*57 473*		*328 221*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*376 056*	*9 637*	*57 473*		*328 221*

4.3 - Etat des dettes = 2 556 028

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 235 150*	*205 034*	*657 074*	*373 042*
Dettes financières diverses	*153 428*	*153 428*		
Fournisseurs	*379 483*	*379 483*		
Dettes fiscales & sociales	*125 263*	*125 263*		
Dettes sur immobilisations	*30 543*	*30 543*		
Autres dettes	*599 897*	*599 897*		
Produits constatés d'avance	*32 265*	*32 265*		
TOTAL	*2 556 028*	*1 525 912*	*657 074*	*373 042*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 282 380

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 445*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*140 606*
Dettes fiscales & sociales	*72 561*
Autres dettes	*67 769*
TOTAL	*282 380*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 32 265

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 403 023

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*5 305 552*	*98,20 %*
Produits des activités annexes	*97 471*	*1,80 %*
TOTAL	*5 403 023*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 116 857

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*534 842*	*129 461*	*405 381*
Résultat financier	*-40 430*	*-10 108*	*-30 322*
Résultat exceptionnel	*-10 005*	*-2 496*	*-7 509*
Participation des salariés			
TOTAL	*484 406*	*116 857*	*367 549*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*367 549*
Impôts sur les bénéfices	*116 857*
Résultat comptable avant impôts	*484 406*
Variation des prov. réglementées	*-47 836*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*436 570*

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*5 740*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*5 740*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*4*	
Agents de maitrise & techniciens	*3*	
Employés	*12*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*20*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2022 :

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand. Capital restant dû au 31/12/2022 : 433.599 euros.

Caisse Epargne : 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA. Capital restant dû au 31/12/2022 : 414.948 euros.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Location gérance :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 21 656

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*15 712*
Clients - fae(41810000)	*15 712*
Autres créances :	*5 756*
Fournisseurs - aar(40980000)	*1 229*
Fournisseurs aar / immos(40984000)	*4 527*
Disponibilités :	*187*
Banque interets a recevoir(51870000)	*187*
TOTAL	*21 656*

8.2 - Charges constatées d'avance = 26 752

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*26 752*
TOTAL	*26 752*

8.3 - Charges à payer = 282 380

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 445*
Interets courus / emprunts(16884000)	*1 115*
Banque charges a payer(51860000)	*330*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*140 606*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*133 360*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*7 246*
Dettes fiscales et sociales :	*72 561*
Provision conges a payer(42820000)	*33 223*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*9 231*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*9 460*
Etat charges a payer(44860000)	*20 647*
Autres dettes :	*67 769*
Divers - charges a payer(46860000)	*67 769*
TOTAL	*282 380*

8.4 - Produits constatés d'avance = 32 265

Produits constatés d'avance	Montant
Pca planches asm(48700000)	*32 265*
TOTAL	*32 265*

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentés en euros

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671100	Pénalités Contrat Brassseur	56 474	
671200	Pénalités Orange Locam + contravention	225	
672000	Régul Mornay 2017 et taxe apprentissage	1 143	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	9 637	
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		57 473
	Total	**67 479**	**57 473**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	18 593
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2022	4 773
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2022	4 535
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	13 094
	Total	**40 994**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2022 à **35.124 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.5 % (inflation comprise).
L'augmentation annuelle des salaires est de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 64 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 10% dégressif jusqu'à 50 ans.
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 25 % pour les non cadres et 46 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2022.
La table de mortalité est la table réglementaire TH-TF 00-02
La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2021 s'élevait à 17.753 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en 2021 en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

Un remboursement partiel d'un montant de 1.016.861 euros est intervenu le 24/06/2022.

Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 385.157 euros.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentés en euros

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC		116 857
45107000	C/C CHR		0
45110000	C/C AT2	0	36 502
45170000	INTERETS C/C CHR A RECEVOIR	193	
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE	100 000	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	0	0
61110003	SOUS TRAIT GENERALE CUISINE	50 000	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET	75 000	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	75 000	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	120 000	0
76150000	INTERETS C/C CHR		193

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

ABORD SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
ABORD SAS
2 rue Léna Bernstein - 63510 AULNAT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

ABORD SAS

2 rue Léna Bernstein 63510 AULNAT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société ABORD SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABORD SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand, le 28 juin 2023

KPMG SA



Eric MÉNA

Associé

ABORD

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 680	3 630	50	0,00	50	0,00
Fonds commercial	380 641		380 641	11,09	380 641	7,55
Terrains	80 518		80 518	2,35	80 518	1,60
Constructions	2 840 085	1 594 847	1 245 239	36,28	1 435 587	28,48
Installations techniques, matériel & outillage industriels	621 292	607 027	14 265	0,42	30 392	0,60
Autres immobilisations corporelles	696 183	574 092	122 091	3,56	118 338	2,35
Immobilisations en cours	1 268		1 268	0,04		
Autres immobilisations financières	8 841		8 841	0,26	8 841	0,18
TOTAL (I)	***4 632 509***	***2 779 596***	***1 852 913***	53,98	***2 054 367***	40,76
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	48 744		48 744	1,42	41 933	0,83
Clients et comptes rattachés	194 831		194 831	5,68	253 992	5,04
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	17 995		17 995	0,52	15 800	0,31
. Organismes sociaux					667	0,01
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	76 421		76 421	2,23	64 715	1,28
. Autres	29 785		29 785	0,87	93 671	1,86
Disponibilités	1 184 951		1 184 951	34,52	2 457 566	48,76
Charges constatées d'avance	26 752		26 752	0,78	57 420	1,14
TOTAL (II)	***1 579 479***		***1 579 479***	46,02	***2 985 765***	59,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***6 211 988***	***2 779 596***	***3 432 392***	100,00	***5 040 132***	100,00

ABORD

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**40 000**	1,17	**40 000**	0,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	136 499	3,98	136 499	2,71
Réserve légale	4 000	0,12	4 000	0,08
Autres réserves	96	0,00	0	0,00
Résultat de l'exercice	***367 549***	10,71	***567 596***	11,26
Provisions réglementées	328 221	9,56	376 056	7,46
TOTAL(I)	***876 365***	25,53	***1 124 151***	22,30
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	1 234 819	35,98	2 929 188	58,12
. Découverts, concours bancaires	330	0,01	286	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	153 428	4,47	70 908	1,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	379 483	11,06	348 813	6,92
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	42 859	1,25	35 676	0,71
. Organismes sociaux	48 357	1,41	40 412	0,80
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 387	0,10	3 706	0,07
. Autres impôts, taxes et assimilés	30 660	0,89	10 075	0,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 543	0,89	29 021	0,58
Autres dettes	599 897	17,48	409 714	8,13
Produits constatés d'avance	32 265	0,94	38 183	0,76
TOTAL(IV)	***2 556 028***	74,47	***3 915 981***	77,70
TOTAL PASSIF (I à V)	***3 432 392***	100,00	***5 040 132***	100,00

ABORD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Production vendue services	5 403 023		5 403 023	100,00	3 290 114	100,00	2 112 909	64,22
Chiffres d'Affaires Nets	**5 403 023**		**5 403 023**	100,00	**3 290 114**	100,00	**2 112 909**	64,22
Subventions d'exploitation			25 424	0,47	849 033	25,81	-823 609	-97,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			40 994	0,76	44 226	1,34	-3 232	-7,30
Autres produits			901	0,02	394	0,01	507	128,68
Total des produits d'exploitation (I)			***5 470 342***	101,25	***4 183 768***	127,16	***1 286 574***	30,75
Achats de matières premières et autres approvisionnements			988 971	18,30	568 361	17,27	420 610	74,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-6 812	-0,12	-7 794	-0,23	982	12,60
Autres achats et charges externes			2 585 842	47,86	2 016 384	61,29	569 458	28,24
Impôts, taxes et versements assimilés			120 404	2,23	101 566	3,09	18 838	18,55
Salaires et traitements			595 870	11,03	436 408	13,26	159 462	36,54
Charges sociales			155 009	2,87	71 496	2,17	83 513	116,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations			230 602	4,27	300 965	9,15	-70 363	-23,37
Autres charges			265 614	4,92	220 798	6,71	44 816	20,30
Total des charges d'exploitation (II)			***4 935 500***	91,35	***3 708 184***	112,71	***1 227 316***	33,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**534 842**	9,90	**475 585**	14,45	**59 257**	12,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers de participations			193	0,00	614	0,02	-421	-68,56
Autres intérêts et produits assimilés			1 247	0,02	1 566	0,05	-319	-20,36
Total des produits financiers (V)			***1 440***	0,03	***2 180***	0,07	***-740***	-33,93
Intérêts et charges assimilées			41 870	0,77	34 811	1,06	7 059	20,28
Total des charges financières (VI)			***41 870***	0,77	***34 811***	1,06	***7 059***	20,28
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-40 430**	-0,74	**-32 631**	-0,98	**-7 799**	-23,89
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**494 411**	9,15	**442 954**	13,46	**51 457**	11,62
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					3 744	0,11	-3 744	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			57 473	1,06	101 725	3,09	-44 252	-43,49
Total des produits exceptionnels (VII)			***57 473***	1,06	***105 469***	3,21	***-47 996***	-45,50
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			57 841	1,07	1 901	0,06	55 940	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			9 637	0,18	11 140	0,34	-1 503	-13,48
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***67 478***	1,25	***13 041***	0,40	***54 437***	417,43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-10 005**	-0,18	**92 428**	2,81	**-102 433**	-110,81
Impôts sur les bénéfices (X)			116 857	2,16	-32 214	-0,97	149 071	462,75
Total des Produits (I+III+V+VII)			***5 529 255***	102,34	***4 291 417***	130,43	***1 237 838***	28,84
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			***5 161 706***	95,53	***3 723 821***	113,18	***1 437 885***	38,61
RÉSULTAT NET			**367 549** *Bénéfice*	6,80	**567 596** *Bénéfice*	17,25	**-200 047**	-35,23

Annexe

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 432 392,06 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 367 549,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/03/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée durant les périodes non concernées par les mesures de fermeture totale ou partielle imposées par le gouvernement durant la crise sanitaire, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*380 641*		*380 641*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*380 641*		*380 641*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 632 509

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*			*384 321*
Immobilisations corporelles	*4 210 199*	*29 147*		*4 239 346*
Immobilisations financières	*8 841*			*8 841*
TOTAL	*4 603 361*	*29 147*		*4 632 509*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 779 596

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 630*			*3 630*
Immobilisations corporelles	*2 545 364*	*230 602*		*2 775 966*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 548 994*	*230 602*		*2 779 596*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	*50*	*0*	*50*	*Non amortiss.*
Logiciels	*3 630*	*3 630*	*0*	*de 1 à 3 ans*
Fonds commercial	*380 641*	*0*	*380 641*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 840 085*	*1 594 847*	*1 245 239*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*570 205*	*558 536*	*11 669*	*de 2 à 10 ans*
Materiel resto restaurant	*43 425*	*40 829*	*2 596*	*de 3 à 5 ans*
Materiel alezan	*7 661*	*7 661*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install. gene. agenc.	*481 593*	*446 186*	*35 406*	*de 2 à 10 ans*
Agencements alezan	*5 222*	*5 222*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Materiel transport	*48 467*	*48 467*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau	*73 042*	*71 217*	*1 825*	*de 2 à 6 ans*
Materiel bureau alezan	*3 000*	*3 000*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Emballages recuperables	*84 860*	*0*	*84 860*	*Non amortiss.*
Immobilisations en cours	*1 268*	*0*	*1 268*	*Non amortiss.*
TOTAL	*4 623 668*	*2 779 596*	*1 844 072*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 354 625

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 841*		*8 841*
Actif circulant & charges d'avance	*345 784*	*345 784*	
TOTAL	*354 625*	*345 784*	*8 841*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 21 656

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*15 712*
Autres créances	*5 756*
Disponibilités	*187*
TOTAL	*21 656*

3.5 - Charges constatées d'avance = 26 752

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 328 221

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*376 056*	*9 637*	*57 473*		*328 221*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*376 056*	*9 637*	*57 473*		*328 221*

4.3 - Etat des dettes = 2 556 028

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*1 235 150*	*205 034*	*657 074*	*373 042*
Dettes financières diverses	*153 428*	*153 428*		
Fournisseurs	*379 483*	*379 483*		
Dettes fiscales & sociales	*125 263*	*125 263*		
Dettes sur immobilisations	*30 543*	*30 543*		
Autres dettes	*599 897*	*599 897*		
Produits constatés d'avance	*32 265*	*32 265*		
TOTAL	*2 556 028*	*1 525 912*	*657 074*	*373 042*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 282 380

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 445*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*140 606*
Dettes fiscales & sociales	*72 561*
Autres dettes	*67 769*
TOTAL	*282 380*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 32 265

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 403 023

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*5 305 552*	*98,20 %*
Produits des activités annexes	*97 471*	*1,80 %*
TOTAL	*5 403 023*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 116 857

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*534 842*	*129 461*	*405 381*
Résultat financier	*-40 430*	*-10 108*	*-30 322*
Résultat exceptionnel	*-10 005*	*-2 496*	*-7 509*
Participation des salariés			
TOTAL	*484 406*	*116 857*	*367 549*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*367 549*
Impôts sur les bénéfices	*116 857*
Résultat comptable avant impôts	*484 406*
Variation des prov. réglementées	*-47 836*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*436 570*

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*5 740*
- TOTAL	*5 740*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*4*	
Agents de maitrise & techniciens	*3*	
Employés	*12*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*20*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2022 :

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand. Capital restant dû au 31/12/2022 : 433.599 euros.

Caisse Epargne : 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA. Capital restant dû au 31/12/2022 : 414.948 euros.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Location gérance :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 21 656

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*15 712*
Clients - fae(41810000)	*15 712*
Autres créances :	*5 756*
Fournisseurs - aar(40980000)	*1 229*
Fournisseurs aar / immos(40984000)	*4 527*
Disponibilités :	*187*
Banque interets a recevoir(51870000)	*187*
TOTAL	*21 656*

8.2 - Charges constatées d'avance = 26 752

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*26 752*
TOTAL	*26 752*

8.3 - Charges à payer = 282 380

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 445*
Interets courus / emprunts(16884000)	*1 115*
Banque charges a payer(51860000)	*330*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*140 606*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*133 360*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*7 246*
Dettes fiscales et sociales :	*72 561*
Provision conges a payer(42820000)	*33 223*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*9 231*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*9 460*
Etat charges a payer(44860000)	*20 647*
Autres dettes :	*67 769*
Divers - charges a payer(46860000)	*67 769*
TOTAL	*282 380*

8.4 - Produits constatés d'avance = 32 265

Produits constatés d'avance	Montant
Pca planches asm(48700000)	*32 265*
TOTAL	*32 265*

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671100	Pénalités Contrat Brassseur	56 474	
671200	Pénalités Orange Locam + contravention	225	
672000	Régul Mornay 2017 et taxe apprentissage	1 143	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	9 637	
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		57 473
	Total	**67 479**	**57 473**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	18 593
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2022	4 773
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2022	4 535
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	13 094
	Total	**40 994**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2022 à **35.124 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.5 % (inflation comprise).
L'augmentation annuelle des salaires est de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 64 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 10% dégressif jusqu'à 50 ans.
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 25 % pour les non cadres et 46 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2022.
La table de mortalité est la table réglementaire TH-TF 00-02
La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021.

Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2021 s'élevait à 17.753 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en 2021 en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

Un remboursement partiel d'un montant de 1.016.861 euros est intervenu le 24/06/2022.

Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 385.157 euros.

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC		116 857
45107000	C/C CHR		0
45110000	C/C AT2	0	36 502
45170000	INTERETS C/C CHR A RECEVOIR	193	
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE	100 000	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	0	0
61110003	SOUS TRAIT GENERALE CUISINE	50 000	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET	75 000	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	75 000	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	120 000	0
76150000	INTERETS C/C CHR		193

ABORD

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Aéroport Clermont-Ferrand / Auvergne - 2 rue Léna Bernstein 63510 AULNAT

429 797 319 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 367 549,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	367 549,04 euros
A titre de **dividendes** Soit 146,80 euros par action	367 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 644,91 euros.	549,04 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 367 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :567 500 euros, soit 227 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 567 500 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Il est par ailleurs rappelé, les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 1 069 000 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2020,
- 202 315 euros décidée par l'Assemblée Générale ordinaire du 3 août 2021.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente